

DIRECTION ADJOINTE DE CAMPUS

Depuis plus de 40 ans, le Collège Charles-Lemoyne œuvre à l'éducation des jeunes en partenariat avec les familles. Son équipe d'éducateurs évolue dans un environnement de travail stimulant où chacun contribue à enrichir la vie des jeunes tant sur le plan pédagogique, culturel, social et sportif.

Le Collège Charles-Lemoyne compte plus de 2 400 élèves répartis dans deux campus, soit Longueuil – Saint-Lambert et Ville de Sainte-Catherine. De langue française, il représente l'un des plus importants établissements d'enseignement privés du secondaire au Québec. En 2015, le Collège a fondé l'Académie internationale Charles-Lemoyne, la première école primaire privée internationale de la Montérégie.

Se voulant une institution accessible, les élèves sont regroupés selon leur profil scolaire : Programme d'éducation internationale (PEI), Programme d'éducation plus (PE+) et Programme d'éducation avec appui pédagogique (PEA). Ainsi, la direction et l'équipe pédagogique peuvent mieux répondre aux besoins de tous les jeunes d'une même famille.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la direction de campus, la personne collabore à la gestion des programmes et des ressources de son campus. Elle mobilise son équipe afin de tout mettre en œuvre pour amener chaque élève vers l'atteinte de son plein potentiel scolaire et s'assure de la qualité de l'environnement éducatif. Plus spécifiquement, la personne :

- Encadre et soutient les enseignants de son équipe;
- Supervise l'encadrement et le suivi des élèves en conformité avec le code de vie;
- Assure une communication régulière avec les parents concernant les services à l'élève;
- Organise des activités pédagogiques;
- Supervise la planification, l'organisation et l'animation de la vie scolaire;
- S'assure de l'application des politiques et des règlements en vigueur.

EXIGENCES DU POSTE

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans;
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre;
- Une formation de 2^e cycle sera considérée comme un atout. En l'absence de celle-ci, la personne devra s'engager à suivre un programme de formation en gestion de l'éducation pour l'obtention d'un DESS;
- Cinq années d'expérience pertinente dans le secteur de l'éducation;
- Connaissance de l'Internet et des outils informatiques (iPad, Windows et suite Microsoft Office);
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- La connaissance du Programme d'éducation intermédiaire (PEI) de l'IB ou du programme Sport-études sera considérée comme un atout.

PROFIL RECHERCHÉ

La personne exerce un leadership auprès de son équipe et démontre un dynamisme et une crédibilité qui encouragent l'amélioration continue de la pédagogie. Elle met l'élève et la réussite scolaire au cœur de ses préoccupations et utilise un jugement dans ses prises de décision tout en prenant en considération les enjeux éthiques. Présente sur le terrain, cette personne doit savoir favoriser la concertation entre les parents, les élèves et son équipe. Elle connaît la culture technologique de l'information et des communications chez les adolescents. Elle possède des aptitudes marquées pour le travail en équipe et démontre de l'autonomie et un sens de l'organisation. Elle sait responsabiliser et valoriser les membres de son équipe.

CONDITIONS ET RÉMUNÉRATION

Selon sa politique en vigueur, le Collège Charles-Lemoyne offre des conditions des plus avantageuses dans le secteur de l'éducation.

ENTRÉE EN FONCTION

Août 2019

Le Collège souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi.

Les personnes intéressées à relever ce défi doivent faire parvenir leur curriculum vitae avec une lettre expliquant leur intérêt pour le poste ou par courriel avant **le 19 avril 2019, 16h**

Concours DG -

Courriel : rh@ccllemoyne.edu

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.